

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1059>



# À la Base Aérienne 942 pour la signature de la convention BIA

- Les enseignements - Initiation aéronautique -

Publication date: jeudi 26 novembre 2015

---

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

---



C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est tenue à la Base Aérienne 942 du Mont-Verdun, ce jeudi 19 novembre, la signature de la convention concrétisant la coopération entre l'Armée de l'air, l'aéroclub "les ailes lyonnaises" de Bron et notre collège autour de la première promotion d'élèves de 3<sup>e</sup> préparant le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique. La cérémonie était menée par le Colonel Guillerault, Commandant de la Base Aérienne 942, entouré de son équipe et notamment des intervenants du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique. Madame Fèvre, Principale-adjointe, représentait notre collège. Elle était accompagnée par Monsieur Navarro enseignant de mathématiques et préparant lui-même le BIA, ainsi que par Monsieur Piejak-Milko, coordonnateur de la Classe de Défense et de Sécurité globale du collège et organisateur du dispositif, conjointement avec le Capitaine Esman, Chef du Centre météorologique des opérations aériennes. Monsieur Kaplinsky, Inspecteur de l'Éducation Nationale, et Madame Bonnenfant, du Comité d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatiale, représentaient quand à eux le Rectorat de Lyon. Merci à la B.A. 942 pour ce moment convivial, qui, au-delà d'une signature, se voulait, dans le contexte actuel, un temps de rapprochement entre l'Éducation Nationale, la société civile et la Défense autour des notions d'excellence et de citoyenneté.